

## Le Conseil Consultatif des Aînés de Château-Thierry (CCA)

Le Conseil Consultatif des Aînés est un organe consultatif paritaire composé de castelthéodoriciens de plus de 60 ans, retraités ou sans activité professionnelle.

Force de proposition, il contribue au développement et à l'amélioration de la qualité de vie au sein de la commune. Les femmes et hommes qui le composent bénévolement, mettent leur expérience et leur savoir-faire au service des projets de la cité poétique.

Le Conseil Consultatif des Aînés encourage toutes initiatives favorisant le dialogue intergénérationnel et la création de nouveaux espaces de solidarité et de médiation sociale.

Il joue un rôle essentiel dans l'instauration d'une démocratie participative à Château-Thierry, permettant ainsi aux citoyens de mieux échanger, partager, et collaborer pour faire avancer la ville.

## Rejoindre le Conseil Consultatif des Aînés

L'admission d'un nouveau membre se fait sur candidature adressée à la municipalité. L'intégration est ensuite soumise à un vote à la majorité simple des membres du Conseil Consultatif des Aînés.

La désignation officielle du nouvel entrant est prononcée par le maire.

### Repères :

Sa mission permanente : mettre leur expérience au service du Bien vivre ensemble.

### Contact :

Si vous souhaitez prendre part aux travaux du Conseil consultatif des Aînés de Château-Thierry, contactez le service Vie Associative :  
Tél. 03 23 84 86 08